

L'activité partielle spéciale mesure COVID 19

Activité partielle, comprendre pour agir en faveur de vos droits !

L'activité partielle (ou « chômage partiel ») est un outil de prévention des licenciements économiques qui permet de maintenir les salariés dans l'emploi afin de conserver des compétences et de favoriser le rebond de l'entreprise lorsque la conjoncture s'améliore.

Activité partielle

Documents

[Activité partielle](#)